

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**Cours de Thérapie Manuelle méthode POYET**  
**Promotion 2019**

Je soussigné(e) ..... désire m'inscrire à la formation proposée par C.T.M.E qui débutera le 17/10/2019 et se déroulera :

8, rue Guy Môquet, 38600 FONTAINE

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : ..... @ .....

Profession : .....

Par la présente, je m'inscris à la formation de Thérapie Manuelle méthode POYET dispensée par C.T.M.E aux conditions détaillées ci-dessous et à celles du règlement intérieur.

Je serais présent(e) au premier séminaire de 3 jours du 17/10/2019 à Fontaine.

Soit 23 séminaires de 3 jours répartis sur 4,5 années pour un coût total de 11730,00 €.

J'accepte que mes coordonnées soient communiquées aux autres apprenants.

Les séminaires sont tous obligatoires, toute absence devra être rattrapée.

Fait à : .....

Le .....

Signature :

Dossier à retourner à : SAS CTME – 4 allée des amphores 38240 Meylan  
Accompagné d'un chèque de 510,00 € en règlement du premier séminaire, du règlement interne, du contrat de formation professionnelle et du programme de formation tous signés.

**Tout dossier incomplet ne sera pas traité**

# Cours de Thérapie Manuelle Energétique

## Règlement interne

### I. Les études :

23 séminaires de 3 jours du jeudi au samedi répartis sur 54 mois environ (5 séminaires par année scolaire).

Les journées : du jeudi au samedi de 9h à 18h00.

La présence à tous les séminaires est obligatoire pour présenter l'examen final. Possibilité de redoubler une année. Un examen en fin de troisième année clôture le premier cycle (15 séminaires d'apprentissage de la technique et des matières de base) et donne accès au second cycle (8 séminaires de synthèse).

Un examen final sur deux jours clôture la formation avec remise d'une attestation de formation reconnue par la Fédération Internationale des Enseignants en méthode Poyet.

Cette attestation permet un exercice de la profession, mais en aucun cas ne peut servir à l'enseignement de la méthode.

### II. Inscription et engagement du stagiaire:

Un bulletin d'inscription, un règlement interne et un contrat de formation professionnelle doivent être remplis, signés et accompagnés d'un chèque de 510,00 € en règlement du premier séminaire.

Ce chèque est encaissé après la fin du premier séminaire. Ensuite mise en place par le stagiaire le mois suivant, de 53 virements mensuels de 210,00 € puis un 54ème de 90,00 €.

Ces règlements interviendront obligatoirement avant le 6 du mois suivant le dernier jour du premier séminaire.

Le stagiaire peut arrêter la formation à tout moment sur simple demande de sa part par courrier recommandé (LRAR), la date de réception de ce courrier servira à l'arrêt des comptes.

Engagement du stagiaire à fournir le travail nécessaire en favorisant le travail de groupe, au respect des horaires et présence obligatoire à tous les séminaires, rattrapage obligatoire avec une autre promotion en cas d'absence.

Les documents écrits et vidéos fournis au stagiaire, le sont dans le but de faciliter les apprentissages, tant en cours collectifs qu'à titre individuel.

Ils sont strictement personnels et se doivent de rester confidentiels.

Toute divulgation à des personnes non inscrites dans votre cours est interdite.

### III Engagement du formateur :

Transmettre son expérience de la façon et au rythme qu'il estime le meilleur en fonction du groupe et du programme établi.

Autoriser le redoublement d'une année sur l'ensemble de la formation ( 5 séminaires au prix global de 1275 €). Fourniture des supports de cours au fur et à mesure de l'avancement de ces derniers.

Mise à disposition à la fin de chaque séminaire, des vidéos et des textes détaillés de chaque technique étudiée.

Etre disponible pour répondre à tous moments hors des séminaires aux questions des stagiaires, par mail ou téléphone.

### IV. Coût de la formation :

Tarif Particulier Individuel : 11 730,00 €

Formation continue :

Déclaration d'activité sous le numéro : **84 38 06388 38**

Pour les prises en charge totales, aucune participation financière ne sera demandée au stagiaire.

Pour les prises en charge partielles, le stagiaire devra prendre à sa charge la partie non supportée par l'organisme de formation.

Le président de CTME:

Le :

Le stagiaire:

# COURS DE THERAPIE MANUELLE ENERGETIQUE METHODE POYET

Dispensés par SAS CTME

4, allée des amphores

38240 Meylan

SIRET : 811 241 744 00010

N° déclaration d'activité : 84 38 06388 38

## DOSSIER D'INSCRIPTION

### Contrat de Formation Professionnelle

Entre :

SAS CTME

Et :

Mme/Mr : .....

.....

.....

#### Article 1 : Objet et durée

- En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : Cours de Thérapie Manuelle Energétique méthode Poyet.
- Formation d'une durée de 621 heures de cours lors de 23 séminaires de trois jours étalés sur 54 mois environ.

#### Article 2 : Nature et caractéristique de l'action de formation

- Elle entre dans la catégorie des actions de conversion, d'acquisition ou de perfectionnement des connaissances prévues à l'article L.6313-1 du code du travail.
- Action prévue pour 20 participants.
- **Description de la méthode POYET :**
- Technique manuelle qui par l'étude des micros mouvements du corps permet l'harmonisation en douceur de problèmes musculaires ou articulaires sans aucune manipulation structurelle. Elle a pour but d'apporter un confort, sans jamais se substituer à une consultation médicale.
- **Prérequis :**
- Etre titulaire d'un diplôme permettant d'exercer une activité dans le milieu médical, paramédical ou hospitalier.
- **Objectifs :**
- Permettre au stagiaire grâce à des cours théoriques, d'anatomie, de physiologie et à des cours pratiques d'anatomie palpatoire et toutes les techniques manuelles liées à la méthode Poyet, harmonisations mécaniques sur les membres ou viscérales, d'acquies en 23 séminaires de 3 jours, une compétence selon la méthode Poyet.
- Le travail le plus important se situe au niveau du toucher. Nous allons éduquer la main à devenir l'instrument numéro un de notre travail, lui faire découvrir « l'écoute » tissulaire, liquidienne ou crânienne.
- Préparer le stagiaire à la mise en place de son activité professionnelle dans le respect de la légalité et de la déontologie.
- Au cours de la formation, les stagiaires bénéficieront d'intervention de professionnels de la santé, orthophoniste, sage-femme, posturologue, orthodontiste...
- **Moyens pédagogiques :**
- Fourniture le premier jour d'un ouvrage d'anatomie et de photocopies.
- Après chaque séminaire, fourniture du texte de chaque technique étudiée avec la vidéo correspondante.
- Les cours magistraux sont tous exécutés en vidéo projection avec logiciels d'anatomie en 3 D.

- La salle de cours est équipée de tables de massage, de tabourets télescopiques, de paperboard et de vidéo projecteur.
- Mise à disposition des stagiaires d'un squelette en os naturel.
- La salle de cours est accessible aux personnes à mobilité réduite.
- **Suivi de formation :**
- -Feuilles d'émargement et de présence bi-journalière pour chaque stagiaire et à chaque séminaire.
- Contrôle de connaissances sous forme de QCM biannuels. Une moyenne de 12/20 par année est requise pour le passage en année supérieure.
- -Contrôle de connaissances approfondi en fin de troisième année (épreuve théorique 2h et pratique ½ heure) Une moyenne de 12/20 requise pour le passage en 4° année.
- Un seul redoublement est possible durant toute la formation (5 séminaires au prix de 1275€)
- Feuille d'appréciation annuelle remplie par les stagiaires afin d'objectiver l'adéquation : des horaires, de la répartition de cours, des supports pédagogiques, la pertinence des intervenants, pour adapter au mieux la qualité des cours en fonction des retours.
- **Validation :**
- Attestation de formation délivrée après une épreuve écrite de 3 heures, orale de 30' et pratique d'une heure 30.
- **Formateur :**
- **Claude ROSSAT**
- MKDE 1977
- Certifié Ostéopathie ATMAN 1987
- Ancien élève Maurice POYET 1988
- Praticien depuis 1977 & Formateur depuis 1991

### **Article 3 : Organisation de la formation**

- Lieu : 8, rue Guy Môquet 38600 FONTAINE
- Dates : du 17/10/2019 au 01/05/2024
- Horaires : du jeudi au samedi de 9h à 18h
- 23 séminaires de 3 jours soit 621 heures de cours.

### **Article 4 : Règlement interne :**

- Il est joint au présent contrat.

### **Article 5 : Délai de rétractation :**

- A compter de la signature du présent contrat, le stagiaire à un délai de 10 jours pour se rétracter, il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire ni avant ni après ce délai.

### **Article 6 : Dispositions financières :**

- Le prix de l'action de formation est de 11 730,00 €
- Le stagiaire s'engage à payer la prestation selon les modalités de règlement ci-dessous :
  - o - un chèque de 510,00€ en règlement du premier séminaire, encaissé au premier jour de formation, rendu si rétractation avant le premier séminaire.
  - o - 53 virements mensuels de 210,00 € et un dernier de 90,00 €. (Virements effectués avant le 6 du mois suivant le dernier jour du premier séminaire)

### **Article 7 : Interruption de stage :**

- Si le stagiaire décide l'arrêt de la formation (LRAR), le contrat de formation est résilié. Dans ce cas, la date de réception du courrier sert à l'arrêter de comptes et le stagiaire arrête les virements mensuels.

### **Article 8 : Litige éventuel :**

- Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Grenoble sera seul compétent pour régler le litige.

## **Article 9 : Programme détaillé de la Formation :**

### **SAS C.T.M.E Cours de Thérapie Manuelle**

méthode M-R.Poyet.

#### **Première partie Les Bases de la méthode Poyet : 15 séminaires**

##### **1ère année :**

**Séminaire 1:** Le mécanisme respiratoire primaire, ses origines, théories.

Mise en évidence du MRP, écoute occipitale, humérus, fémur, sacrum.

Synchronisation occipito sacrée et périphérique.

La coxo-fémorale, anatomie, physiologie, tests et normalisations.

**Séminaire 2:** Révisions du séminaire 1 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.

Le complexe articulaire de l'épaule : Muscles animateurs. Tests et normalisations.

La symphyse pubienne. L'occiput.

**Séminaire 3:** Révisions du séminaire 2 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.

Le genou, ostéologie, système ligamentaire, les ménisques, tests et normalisations. Les pariétaux.

**1er Contrôle de connaissances** : Anatomie et biomécanique de la coxofémorale, de l'épaule et du genou.

**Séminaire 4:** Révisions du séminaire 3 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.

La cheville, tibia, péroné et astragale. Tests et normalisations. Le frontal.

**Séminaire 5:** Révisions du séminaire 4 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.

Le calcanéum. la sous-astragaliennne, et le pieds.

Tests et normalisations. L'ethmoïde.

**2ème Contrôle de connaissances** : Anatomie et biomécanique du membre inférieur, une moyenne de 12/20 aux deux QCM est requise pour le passage en 2ème année.

##### **2° année :**

**Séminaire 1:** Stage "Etre Thérapeute" avec le concours de Béatrice Bourau Glisia, directrice de l'école de Psycho-Bio-Thérapie de Christian Flèche (*nouveauté depuis septembre 2017*)

**Séminaire 2 :** Révisions du séminaire 5 avec correction de chaque technique et des problèmes rencontrés en pratique. Le poignet et la main.

Tests et normalisations. Le sacrum, axe transverse, tests et corrections. Le sphénoïde & le temporal.

**Séminaire 3:** Révisions du séminaire 2 avec correction de chaque technique et des problèmes rencontrés en pratique. Le sacrum, axes obliques et antéro-postérieur. Tests et normalisations.

Les iliaques en glissement. Tests et corrections.

**3ème Contrôle de connaissances** : Anatomie et biomécanique du Bassin (Sacrum, Iliques, Pubis...)

**Séminaire 4:** Révisions du séminaire 3 avec correction de chaque technique et des problèmes rencontrés en pratique. Iliques, axes d'Astruz. Tests crâniens et normalisations.

Les strains. Les lombaires, MRP, premières et deuxièmes lois.

**Séminaire 5:** Révisions du séminaire 4 avec correction de chaque technique et des problèmes rencontrés en pratique.

Les dorsales, les côtes, le système respiratoire.

Le vomer, l'unguis et les os propres du nez.

**4ème Contrôle de connaissances** : Le Rachis, lois de Fryette, une moyenne d'au moins 12/20 est requise pour le passage en 3ème année.

### **3° année :**

**Séminaire 1:** Révisions du séminaire 5 avec correction de chaque technique et des problèmes rencontrés en pratique.

Les cervicales. Oesophage, estomac et intestins.

**Séminaire 2:** Révisions du séminaire 1 avec correction de chaque technique et des problèmes rencontrés en pratique.

Les condyles occipitaux. Les chaînes de M.Poyet. C1 et C2.

**Séminaire 3:** Révisions du séminaire 2 avec correction de chaque technique et des problèmes rencontrés en pratique.

Chaînes C3 et C4. Foie Vésicule biliaire, rate et pancréas.

**5ème Contrôle de connaissances** : Interrogation sur le rachis et les viscères.

**Séminaire 4:** Révisions du séminaire 3 avec correction de chaque technique et des problèmes rencontrés en pratique.

Chaînes C5 et C6. Le coeur, reins et vessie.

**Séminaire 5:** Révisions du séminaire 4 avec correction de chaque technique et des problèmes rencontrés en pratique.

Chaînes C7 et D1. Pré et post sphénoïde. Gynécologie-Obstétrique. Les trous sacrés.

**Examen de fin de troisième année** : Ecrit de 1h30 sur la totalité du programme et 30 minutes en pratique. Une moyenne d'au moins 12/20 en 3° année est requise pour le passage en année supérieure.

**Deuxième partie, Synthèse** : 8 séminaires

### **4° année :**

**Séminaire 1:** Révisions du séminaire 5 avec correction de chaque technique et des problèmes rencontrés en pratique.

Points psycho-neuro-endocriniens. Equilibre sympathique parasymphatique.

**Séminaire 2:** Elargissement de la technique, utilisation en décodage...

Deux journées de pratique exclusive.

**Séminaire 3:** Techniques spécifiques aux bébés. Deux journées de pratique exclusive.

**Séminaire 4:** Synthèse et pratique intensive.

**Séminaire 5:** Révisions et pratique intensive.

### **5° année :**

**Séminaire 1:** Révisions et Synthèse.

**Séminaire 2 :** Révisions et Synthèse

**Séminaire 3 :** Le premier jour, révisions, les deux jours suivants :

**Examen final** :

Ecrit 3 heures, Pratique en situation de soins 1h30, Technique tirée au sort 30 minutes.

Une note de 12/20 est nécessaire pour être reçu à l'examen, a la suite de quoi il est délivré une attestation de formation validée par la Fédération Internationale des Enseignants en méthode Poyet.

**Le stagiaire:**

Le

**Le Centre de Formation SAS CTME:**